

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2016

DELIBERATION N° DEL021-16

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20160404-DEL021-16-DE
Date de télétransmission : 08/04/2016
Date de réception préfecture : 08/04/2016

L'an deux mille seize, le 4 avril à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 29 mars 2016 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEE, C. FERRACIOLI, M. GERACI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON et MM. R. BAH, S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à C. FERRACIOLI, en date du 3 avril 2016)
M^{me} ROULAND Chloé (Pouvoir à S. DUBOIS, en date du 4 avril 2016)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M. Paul BERTHOLLET
M. Andy DUSSERRE
M^{me} Véronique GOYVANNIER

M^{ME} CHRISTINE PICCA A ÉTÉ ÉLUE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Mandat spécial pour le déplacement du maire au congrès des maires.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Le congrès des maires se déroulera à Paris du 31 mai au 2 juin 2016. Monsieur le maire participera aux différents débats organisés lors de cette manifestation.

Un mandat spécial est donné à Monsieur le Maire pour la participation à ce congrès.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de prendre en charge tous les frais de déplacement et d'hébergement liés à ce déplacement sur présentation des justificatifs,
- d'autoriser le remboursement aux frais réels pour les menues dépenses sur présentation des justificatifs (déplacements, repas, dépenses diverses),
- que les crédits soient inscrits au budget 2016.

Conclusions :
la présente délibération est approuvée par 20 voix pour et 5 abstentions.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 4 avril 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.